

Les travaux agricoles et forestiers sont au cœur des solutions de l'agriculture et de la forêt pour limiter le changement climatique et assurer la sécurité alimentaire

L'un des enjeux de la conférence COP 21 au mois de décembre, dont l'objectif est de maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C, est d'introduire le secteur agricole dans la négociation. La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires insiste sur les atouts des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et stocker le carbone tout en répondant à l'enjeu majeur : assurer la sécurité alimentaire.

Paris, le 16 octobre 2015 – Les techniques d'agriculture de précision, de réduction de la consommation d'énergie à l'hectare et de modulation des apports d'azote vont dans le sens d'une économie sobre en carbone. Ces solutions sont proposées au quotidien par les entrepreneurs de travaux à leurs clients. « A la veille de la conférence COP 21, nous devons promouvoir les efforts mis en œuvre par nos entreprises pour accompagner l'agriculture dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre », déclare Gérard Napias, président de la FNEDT qui ajoute : « nos entreprises sont en marche car elles ont compris la nécessité d'entrer activement dans la lutte contre le réchauffement climatique en constatant les effets du dérèglement climatique ».

La principale source d'émission de CO₂ est l'usage des engrais azotés. La seconde est la consommation d'énergie des engins agricoles et forestiers. Parmi les techniques en vue, quelques-unes percent actuellement : les cartes de préconisation à l'échelle intra-parcellaire dans les ordinateurs embarqués en cabine régulent les épandeurs et pilotent l'apport d'intrants au plus près des besoins de la plante, les techniques de semis sont en pleine évolution pour s'adapter aux conséquences du changement climatique sur les cultures et réduire la consommation d'intrants. La maîtrise des innovations par les entrepreneurs de travaux agricoles intéressent de plus en plus les agriculteurs qui ont ainsi accès aux outils de précision pour le pilotage de leurs cultures.

Mais, la production de biomasse sera la contribution décisive de l'agriculture et la forêt pour stocker le carbone dans le sol. Le développement des énergies renouvelables d'origine agricole ou forestière est un formidable levier pour stocker le carbone mais aussi diminuer la consommation d'énergie fossile. La production de bois énergie, de méthane, les cultures intermédiaires, les pailles et autres sous-produits représente un potentiel majeur de l'agriculture et de la forêt à exploiter dans la lutte contre le changement climatique. « La conférence de Paris est une formidable occasion de faire valoir que l'innovation dans les travaux agricoles et forestiers sont une solution d'avenir pour assurer la sécurité alimentaire et parvenir à une économie sobre en carbone », estime Gérard Napias qui ajoute « le regard porté sur nos activités doit évoluer dans l'intérêt de tous ».

A l'échelle européenne, les entrepreneurs de travaux réunis au sein de la CETTAR se mobilisent également. Une conférence publique sera organisée le 20 novembre à Bruxelles sur le thème de la prestation de services et de la durabilité.

Relations Presse Agence FARGO RDN,

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Fadéla Benabadji

Tél : 01 44 82 66 70

Mobile : 06 11 34 22 39

Léa Charron

Tél: 01 44 82 95 49

Mobile: 06 23 47 67 47

fbenabadji@agencefargordn.com

Icharron@agencefargordn.com

A propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. FNEDT regroupe 65 syndicats départementaux et 20 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 95 000 salariés permanents et saisonniers réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles et Ruraux) qui vient de fusionner au 1^{er} janvier 2015 avec l'ENFE (European Network Forest Entrepreneurs).

Le Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires - 44 rue d'Alésia 75682 Paris cedex 14
Tél. : 01 53 91 44 80 - Fax : 01 53 91 44 85 - Courriel : info@e-d-t.org - Site : www.fnedt.org